



Conseil
interprofessionnel
du Québec

RAPPORT ANNUEL 2018 - 2019



· DROIT
· ADMINISTRATION
· AFFAIRES



· GÉNIE
· AMÉNAGEMENT
· SCIENCES



· SANTÉ
· RELATIONS
HUMAINES

Monsieur François Paradis
Président de l'Assemblée nationale du Québec
Hôtel du Parlement

Monsieur le Président,

Conformément à la loi, j'ai l'honneur de vous transmettre le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de ma considération distinguée.

La ministre responsable de l'application des lois professionnelles,
Sonia LeBel, avocate

Madame Sonia LeBel, avocate
Ministre de la Justice, Procureure générale,
Ministre responsable de l'application des lois professionnelles
Gouvernement du Québec

Madame la Ministre,

J'ai l'honneur de vous présenter le rapport annuel du Conseil interprofessionnel du Québec pour la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, conformément à l'article 22 du *Code des professions* (L.R.Q., c. C-26).

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

La présidente,
Gyslaine Desrosiers, inf., MBA, D.h.c., ASC



TABLE DES MATIÈRES

1. MISSION ET VALEURS	5
2. COUP D'ŒIL SUR LE CIQ	6
3. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE	7
4. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL	9
5. COMITÉ EXÉCUTIF	11
6. PERSONNEL DU CIQ	12
7. ORIENTATIONS STRATÉGIQUES	13
8. ACTIONS ET INTERVENTIONS PUBLIQUES	14
9. CONSULTATIONS	17
10. SERVICES AUX MEMBRES	18
11. VIE ASSOCIATIVE	20
A. Les comités	20
B. Les groupes de travail	22
C. Les forums	24
12. LE PROGRAMME DE RECONNAISSANCE	26
13. RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	30
14. BILAN AU 31 MARS 2019	33
15. ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019	34
16. RÉSULTATS EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019	35
17. FLUX DE TRÉSORERIE EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019	37
18. NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 MARS 2019	38
19. ANNEXES EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019	43



1

MISSION ET VALEURS

Le Conseil interprofessionnel du Québec est le regroupement des **46 ordres professionnels** voué à la promotion et au développement du système professionnel, selon les valeurs qui rassemblent les ordres et en fonction de l'intérêt public.

COMME REGROUPEMENT DES ORDRES PROFESSIONNELS, LE CONSEIL :

- Agit à titre d'organisme-conseil auprès du gouvernement du Québec, tel que prévu dans le *Code des professions*;
- Procure des occasions de réseautage et d'échanges entre ses membres;
- Intervient comme voix collective des ordres professionnels sur des enjeux d'intérêts communs;
- Agit comme prestataire de services partagés auprès des ordres professionnels, selon les mandats et les budgets adoptés;
- Agit comme référence auprès de ses publics.



2

COUP D'ŒIL SUR LE CIQ

46

ORDRES
PROFESSIONNELS

25

JOURNÉES DE
FORMATION

4

NOUVELLES
FORMATIONS
EN LIGNE

390 000

PROFESSIONNELS

8

GROUPE DE
TRAVAIL

5

COMITÉS
STATUAIRES

7

FORUMS

55

PROFESSIONS
RÉGLÉMENTÉES

ORGANISME CONSEIL DEPUIS

1973



Gyslaine Desrosiers, inf.,
MBA, D.h.c., ASC
Présidente

Au cours de la période du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019, le Conseil interprofessionnel du Québec (CIQ) a tenu 5 assemblées des membres et 1 réunion spéciale. Le CIQ a également tenu 10 réunions du comité exécutif et 2 réunions spéciales.

RÔLE-CONSEIL AUPRÈS DES AUTORITÉS PUBLIQUES

Dans le contexte préélectoral, le CIQ a fait valoir auprès des quatre principaux partis politiques des enjeux d'importance portant sur les professions réglementées. De plus, après l'élection qui a entraîné un changement de gouvernement, le CIQ a communiqué avec cinq nouveaux ministres et a rencontré la ministre de la Justice Sonia LeBel, responsable des lois professionnelles, le ministre Simon Jolin-Barrette, titulaire du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) et le ministre Éric Caire, responsable de la Transformation numérique gouvernementale.

Le 28 janvier 2019, la ministre Sonia LeBel consacrait une demi-journée d'échange avec l'ensemble des ordres convoqués par le CIQ. Cet événement

« La rencontre du 28 janvier avec la ministre LeBel a permis de confirmer les attentes de la ministre face au rôle-conseil du CIQ et de la sensibiliser aux lenteurs du processus réglementaire et aux difficultés de mise à jour des champs d'exercice. »

sans précédent a permis de confirmer les attentes de la ministre face au rôle-conseil du CIQ et de la sensibiliser aux lenteurs du processus réglementaire et aux difficultés de mise à jour des champs d'exercice. À la fin mars, la ministre confiait au CIQ un mandat particulier d'analyse de l'encadrement des syndicats. Un comité spécial du CIQ sera constitué à cette fin.

Le CIQ est également intervenu auprès de l'Office des professions du Québec (OPQ) en réponse à diverses demandes de consultations, notamment sur les lignes directrices sur la communication électorale pour l'élection d'administrateurs au conseil d'administration des ordres, le projet de planification stratégique de l'Office et le règlement sur le rapport annuel des ordres. Plus particulièrement, pour le projet de lignes directrices sur la gouvernance des ordres, le CIQ a requis un avis externe auprès d'une ressource qualifiée qui fut transmis à l'ensemble des ordres pour leur éclairage. Le CIQ a expressément demandé à l'Office que la diversité organisationnelle de chaque ordre soit respectée et que ces lignes directrices ne soient qu'indicatives.

Des représentations ont également été faites proposant une modification au *Code des professions* en lien avec la libération des professionnels élus à une fonction d'administrateurs d'un ordre. À l'instar des dispositions prévues pour les élus dans les municipalités, il serait souhaitable que les élus des ordres puissent jouir de congés sans solde tout en maintenant leur lien d'emploi.

L'INTÉGRATION DES PROFESSIONNELS IMMIGRANTS

Ce dossier stratégique prioritaire, suivi par le Comité des enjeux collectifs, s'est intensifié en cours d'année. Le CIQ a publié deux études originales. D'abord, une étude a été commandée à l'École nationale d'administration publique (ÉNAP) et publiée en novembre 2018 sur l'évaluation du coût public de la mise à niveau des personnes ayant reçu une reconnaissance partielle de leur demande d'équivalence de diplôme ou de formation. Le CIQ soutient que le gouvernement québécois devrait faire un effort budgétaire pour favoriser l'accès aux formations et stages prescrits

à ces personnes. Ensuite, une grande enquête auprès des dix ordres qui constituent plus de 80% des demandes d'équivalence a été publiée et déposée en mars 2019 au Pôle de coordination pour l'accès à la formation présidé par la présidente de l'OPQ. Enfin, le CIQ suit avec intérêt les travaux du Commissaire à l'admission.

En février, le CIQ déposait à la Commission parlementaire des relations avec les citoyens un mémoire sur le projet de loi 9, *Loi visant à accroître la prospérité socio-économique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes*. De façon générale, le CIQ a soutenu le projet de loi.

Le CIQ a obtenu une importante subvention du Ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI) pour mener des travaux sur les facteurs entraînant le décrochage des candidats aux professions en processus de reconnaissance d'équivalence. Les résultats seront connus en 2019.

LE VIRAGE NUMÉRIQUE ET L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Cet enjeu sera abordé lors du congrès biennal du CIQ en septembre 2019. Le Comité exécutif a donné son accord aux différents thèmes et conférences qui seront proposés lors de cet événement. De plus, le Comité des enjeux collectifs a pris connaissance des travaux menés par la permanence du CIQ en vue de mieux circonscrire les impacts de ces développements sur les professions réglementées.

L'Assemblée des membres a résolu que le CIQ soit signataire de la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle, dévoilée au grand public en décembre 2018. Les objectifs poursuivis par cette déclaration et les principes directeurs s'avèrent en phase avec le mandat d'intérêt public du CIQ. Les ordres professionnels ont également été invités à signer cette déclaration et à en faire la promotion. Enfin, sur résolution du comité exécutif, le CIQ a adhéré à titre de membre à l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et le numérique (OIISIAN). Cet observatoire est dirigé par M^{me} Lyse Langlois, professeure titulaire et vice-doyenne à la recherche à la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval.

RENOUVEAU DU DYNAMISME ASSOCIATIF

Le CIQ a procédé cette année à une mise à jour de sa structure organisationnelle notamment en créant le Forum de l'admission qui s'ajoute aux autres forums existants. Les forums des communications et de la formation ainsi que la table des ex-présidents furent abolies. Il fut également résolu d'ajouter un Comité consultatif des finances.

Le Comité exécutif a décidé de mettre de l'avant un exercice de renouvellement de l'image de marque pour mieux traduire la personnalité publique recherchée par le CIQ. Le Forum des présidents et celui des directeurs généraux furent mis à contribution. Le nouveau logo et le slogan corporatif ont été adoptés à la fin mars par le comité exécutif et seront lancés officiellement en mai 2019. La refonte du site web qui a également été amorcée en cours d'année s'inscrit dans cette volonté de renouveau.

Une nouvelle formule de déroulement de l'Assemblée générale annuelle et de la remise du Prix du CIQ a été convenue pour mai 2019. Toutefois, dès l'assemblée de mai 2018, un effort d'innovation s'est traduit par la présentation de statistiques annuelles mettant en valeur les activités de l'ensemble des 46 ordres. Cet exercice statistique se répétera aux assemblées annuelles suivantes.

Enfin, un budget de relocalisation du siège social fut autorisé par l'Assemblée qui a permis dès ce printemps-ci de mieux servir les membres et réaliser la mission du CIQ.

REMERCIEMENTS

Je remercie de façon particulière le directeur général, Marc Beaudoin, pour son leadership et l'ensemble du personnel du CIQ pour leur collaboration soutenue. Enfin, je remercie tous les présidents, les représentants et le personnel des ordres pour leur participation aux différents forums, comités et instances du CIQ favorisant ainsi la qualité des projets et des initiatives du CIQ.

La présidente,

Gyslaine Desrosiers, inf., MBA, D.h.c., ASC

4

RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL



Marc Beaudoin,
MBA, Adm. A., CRHA
Directeur général

LE CHANGEMENT S'OPÈRE

L'année 2018-2019 en fut une de transformation profonde pour le Conseil. En effet, afin de réaliser sa mission adéquatement et faire face au changement et aux demandes ponctuelles, nous avons besoin de modifier le style de travail. C'est par ce désir de devenir une organisation plus agile que de profondes transformations ont eu lieu dans la dernière année, tout en se questionnant sur la création de valeurs pouvant être apportée par le Conseil dans le cadre de son rôle-conseil auprès du gouvernement.

DES TECHNOLOGIES ET INFRASTRUCTURES PHYSIQUES SUPPORTANT L'AGILITÉ DE L'ORGANISATION

Concernant les technologies de l'information, nous avons restructuré nos services afin de permettre la souplesse nécessaire à nos activités opérationnelles. Entre autres, notre service de téléphonie IP et le passage de nos infrastructures physiques à l'infonuagique nous ont permis une meilleure flexibilité, une notion recherchée pour agir et réagir plus facilement lors de nos activités quotidiennes autant qu'à l'apparition de projets spéciaux.

« Ces nouvelles installations permettront la tenue régulière et plus fréquente de nos forums, groupes de travail et autres activités essentielles à la vie associative du Conseil qui est au cœur de sa mission. »

Afin de permettre la réalisation des activités de regroupement et de formation, l'Assemblée des membres de septembre 2018 a autorisé les investissements nécessaires pour relocaliser le siège social. Ces nouvelles installations, plus spacieuses, permettront la tenue régulière et plus fréquente de nos forums, groupes de travail et autres activités essentielles à la vie associative du Conseil qui est au cœur de sa mission.

UNE ÉQUIPE RECONSTITUÉE

Du côté des ressources humaines, plusieurs changements se sont concrétisés dans la dernière année. Nous avons tout d'abord procédé à l'embauche contractuelle d'une coordonnatrice à la formation afin de rendre disponibles quatre formations en ligne à l'automne 2018. Un autre poste a été créé et pourvu à l'été 2018 afin d'analyser principalement l'impact du numérique sur les professions réglementées. Nous avons également retenu les services, à temps partiel, d'une agente de communication et affaires publiques au début de l'hiver 2019 pour supporter les activités de communication, toujours en croissance, du Conseil.

En plus des embauches, nous avons procédé à la mise à jour du Guide de l'employé et de diverses politiques administratives. Finalement, la formation continue de l'équipe est au cœur des préoccupations : elle stimule de nouvelles idées et est la clé pour demeurer innovateur dans la réflexion, l'analyse et la présentation des grands dossiers.

À LA RENCONTRE DES ORDRES PROFESSIONNELS

La rencontre des directions générales des ordres professionnels s'est poursuivie en 2018-2019. Il s'agit maintenant d'une activité principale et récurrente qui me permet de prendre connaissance des enjeux spécifiques de chacun des 46 ordres professionnels. Nouveauté cette année, les membres de l'équipe du Conseil rencontrent également les participants des forums qu'ils sont appelés à animer afin de créer des liens et mieux comprendre leur réalité.

TRAVAUX SUPPORTANT L'IMPLANTATION DE LA LOI 11

À l'automne 2018, nous avons mis en place quatre formations en ligne, devenues obligatoires selon le *Code des professions*, à la suite de l'adoption de la loi 11. Ces formations asynchrones, d'une durée de 45 minutes chacune, s'adressent principalement aux administrateurs des ordres professionnels et ont obtenu un excellent taux de participation.

Un groupe de travail, formé de représentants du forum des directions générales, s'est également chargé d'élaborer quatre politiques-cadres liées à cette réforme. La mise en commun de l'expertise a ainsi permis de diminuer la charge administrative des ordres professionnels.

D'UN POINT DE VUE STRATÉGIQUE

Depuis janvier, nous avons également amorcé une réflexion quant au rôle sociétal du Conseil. Les travaux sont en cours et une présentation sera réalisée dans la prochaine année financière au comité exécutif, étape qui permettra de nous positionner et ainsi ancrer notre démarche de responsabilité sociale.

Par ailleurs, les travaux ayant mené à la refonte de l'image de marque du Conseil s'inscrivent dans cette réflexion. Ils constitueront la fondation de nos actions pour les prochaines années et nous serviront de guide lors de l'exercice de développement de notre prochain plan stratégique.

NOUVEAUX SERVICES PARTAGÉS

En septembre dernier, le Conseil présentait deux nouveaux services à valeur ajoutée pour ses membres. Le partage de sa revue de presse est l'un d'eux : il permet aux ordres de suivre les principaux sujets médiatiques ainsi que les grandes nouvelles de la colline parlementaire.

Au bout d'un processus amorcé il y a déjà deux ans, le Conseil a finalement mis en place une plateforme commune permettant le vote par un moyen technologique. Huit ordres ont décidé de participer dès le lancement de ce service puisque ce dernier divise certains frais et facilite ainsi l'accès à cette technologie. Un groupe d'experts mandaté par le Conseil réfléchit d'ailleurs aux caractéristiques nécessaires pour la tenue d'une élection par voie électronique.

Afin de mieux diffuser les efforts de vigie internes, le CIQ a également ajouté à son offre de services sa première infolettre en janvier dernier. Transmise bimensuellement, cette infolettre permet maintenant de suivre le Conseil et d'être informé sur plusieurs thèmes d'intérêts présélectionnés.

UN NOUVEAU CONGRÈS POUR LE CIQ

Fort d'une programmation d'envergure, nous sommes très heureux des efforts mis en place afin de doter notre Congrès 2019 d'une nouvelle formule. Pour une première fois dans son histoire, le Conseil tiendra le Congrès biennal au Palais des Congrès à Montréal. Nous vous attendons en grand nombre à cette 8^e édition, c'est un rendez-vous à ne pas manquer !

Le directeur général,

Marc Beaudoin, MBA, Adm. A., CRHA

5

COMITÉ EXÉCUTIF



De gauche à droite : François Bibeau, Danielle Boué, Gyslaine Desrosiers, Denis Leclerc, Jean-François Henry.

Le Comité exécutif du Conseil interprofessionnel du Québec est composé de sept personnes élues par l'Assemblée des membres. Le directeur général du CIQ participe aux réunions sans droit de vote.

LES MEMBRES DU COMITÉ EXÉCUTIF :

Gyslaine Desrosiers, infirmière,
présidente

Danielle Boué, technologue
en imagerie médicale, vice-présidente

Denis Leclerc, psychoéducateur,
secrétaire

François Bibeau, notaire, autre membre

Jean-François Henry, chiropraticien,
autre membre



Alain Bernier, technologue professionnel,
trésorier (absent de la photo)



Denis Pelletier, physiothérapeute,
autre membre (absent de la photo)

Au cours de l'exercice 2018-2019, le Comité exécutif a tenu :

10 et **2**
réunions réunions spéciales

6

PERSONNEL DU CIQ



De gauche à droite : Francis Fortier, Julie de Gongre, Ann-Sophie Verrier, Victoria Drolet, David Juneau, Diane Estivo, Colette Cléroux, Marc Beaudoin.

Marc Beaudoin, MBA, Adm.A., CRHA
Directeur général

Julie de Gongre, avocate
Directrice des affaires juridiques

Ann-Sophie Verrier, avocate
Chargée d'affaires juridiques

Francis Fortier (depuis le 11 juin 2018)
Analyste des politiques publiques
et des tendances socio-économiques

David Juneau
Conseiller principal en communications
et affaires publiques

Dominique Régnier, ingénieure
(24 avril 2018 au 26 octobre 2018)
Coordonnatrice à la formation (absente de la photo)

Victoria Drolet (depuis le 9 janvier 2019)
Agente de communication et affaires publiques

Colette Cléroux
Adjointe de direction

Diane Estivo
Adjointe administrative et coordonnatrice
des événements

7

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

VISION : ÊTRE UN ACTEUR MAJEUR D'INFLUENCE POUR LA PROTECTION DU PUBLIC

ORIENTATIONS STRATÉGIQUES		
AXE 1	AXE 2	AXE 3
Mobiliser les ordres et nos partenaires autour d'enjeux collectifs en lien avec la protection du public	Stimuler la capacité d'adaptation et de collaboration des ordres pour augmenter l'efficacité et la flexibilité du système professionnel	Accroître notre capacité de vigie systémique et d'analyse des tendances
ACTIONS		
<ul style="list-style-type: none">• Adopter des principes pour guider nos prises de position• Réviser notre Politique d'intervention• Prendre position de manière proactive sur des sujets d'intérêt public	<ul style="list-style-type: none">• Accompagner les ordres dans leurs actions concertées en réponse aux tendances et aux enjeux• Encourager les échanges sectoriels sur des enjeux qui touchent un même groupe d'ordres• Poursuivre le développement d'outils et de services partagés entre les ordres	<ul style="list-style-type: none">• Se doter d'une nouvelle stratégie de communication adaptée aux enjeux• Consolider la capacité organisationnelle du Conseil

8

ACTIONS ET INTERVENTIONS PUBLIQUES



18 mai 2018

AGA (Prix du CIQ et bulletin statistiques annuel) + élections

L'Assemblée générale annuelle et la tenue des élections ont eu lieu le 18 mai dernier. La présidente sortante, **M^{me} Gyslaine Desrosiers, a obtenu un nouveau mandat de deux ans.** Durant l'événement, le Prix du CIQ 2018 a été remis à **M. Denis Marsolais, notaire,** pour son dévouement à sa profession.

Le CIQ dévoile son premier Bulletin annuel, un portrait statistique de l'action des ordres professionnels québécois.



12 juillet 2018

Demandes préélectorales

À la mi-juillet, le CIQ a formulé ses **demandes préélectorales.** Il souhaitait qu'un ministre dédié exclusivement à l'application des lois professionnelles et du système professionnel dans son ensemble soit nommé.

Le Conseil demandait également la mise en place d'une commission d'étude sur la révolution numérique et ses impacts sur l'avenir des professions réglementées ainsi qu'un financement pour l'accès aux stages et à la formation d'appoint pour les professionnels formés à l'étranger.



16 novembre 2018

Formation par le CIQ aux syndicats sur l'inconduite sexuelle

Le Conseil a **formé, le 16 novembre dernier, plus d'une centaine de syndicats, syndicats adjoints et syndicats correspondants aux enjeux touchant l'inconduite sexuelle chez les professionnels.**

M^{me} Danielle Boué, vice-présidente du CIQ, a démystifié le rôle du syndic et donné de l'information sur la journée de formation à l'émission Le 15-18 sur les ondes d'ICI Radio-Canada Première.



29 novembre 2018

Étude de l'ÉNAP sur l'évaluation des coûts de formation d'appoint et stages aux professionnels formés à l'étranger

Le 29 novembre 2018, le CIQ a rendu publique **une étude portant sur les coûts du processus de mise à niveau pour les professionnels formés à l'étranger** réalisée par des chercheurs de l'École nationale d'administration publique (ÉNAP).

Pour faire diminuer le pourcentage d'abandon, le CIQ évalue qu'il faudrait investir 12,8M\$ par an pour favoriser l'intégration de ces professionnels formés hors Québec.



22 août 2018

Réaction au lancement du Guichet unique en immigration

Le 22 août dernier, le **Guichet unique de Qualifications Québec** a officiellement été lancé. Le Conseil, bien qu'il ait salué la réunion de l'information à un seul et même endroit, a noté quelques lacunes.

Le Conseil a siégé au comité encadrant les travaux de développement du Guichet, il a été surpris de constater que l'information disponible n'a pas tenu compte des spécificités des professions réglementées au Québec.



19 septembre 2018

Arrima

Le 19 septembre passé, le Conseil a applaudi le lancement de la plateforme Arrima, mettant fin au principe du « premier arrivé, premier servi » dans le traitement des demandes d'immigration. Le CIQ a salué également l'ajout d'un critère de priorisation : la reconnaissance des compétences par un ordre professionnel québécois.

Une bonne nouvelle pour le CIQ, qui demandait depuis longtemps une **révision dans le traitement des demandes d'immigration**.



5 déc. 2018

Rencontre entre le CIQ et la ministre de la Justice

Le 5 décembre dernier le CIQ a rencontré la ministre de la Justice et responsable de l'application des lois professionnelles, **Sonia LeBel**.



14 déc. et 25 janv. 2018

Rencontre avec d'autres ministres du gouvernement du Québec

Le 14 décembre dernier, le CIQ a rencontré le nouveau ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion, **Simon Jolin-Barrette**.

Le 25 janvier dernier le CIQ a rencontré le ministre délégué à la Transformation numérique gouvernementale, **Éric Caire**.



28 janv. 2018

Rencontre entre les 46 ordres professionnels et la ministre de la Justice

Le 28 janvier dernier, le Conseil a coordonné la **rencontre entre la ministre Sonia LeBel et les 46 ordres professionnels**.

Cette rencontre d'une demi-journée a mis la table pour une belle collaboration entre le Conseil, la ministre et les 46 ordres.

Le CIQ, dans le cadre de ces rencontres, a pu communiquer ses priorités ainsi que les nombreux enjeux collectifs des ordres professionnels.



12 février 2019

Sondage sur l'intégration professionnelle des immigrants au sein du Groupe des 10

Le 12 février dernier, le Conseil a rendu public un **portrait de l'intégration des personnes formées à l'étranger au sein des 10 ordres professionnels (Groupe des Dix)** recevant annuellement plus de 80% des demandes de reconnaissance de formation.

Ce document intitulé « *Enjeux et solutions – L'intégration professionnelle des personnes immigrantes* » constitue une contribution du CIQ aux travaux du Pôle de coordination pour l'accès à la formation présidé par l'Office des professions. Quelques pistes de solution ont été proposées pour faciliter l'intégration de ces professionnels.



1^{er} mars 2019

Dépôt d'un mémoire portant sur le projet de loi 9

Le 1^{er} mars dernier était déposé le **mémoire du CIQ qui saluait l'esprit du projet de loi 9, Loi visant à accroître la prospérité socioéconomique du Québec et à répondre adéquatement aux besoins du marché du travail par une intégration réussie des personnes immigrantes.**

Comme environ un immigrant sur dix déposera une demande pour intégrer un des 46 ordres professionnels, le CIQ a émis quelques recommandations pour améliorer le projet de loi et l'intégration des personnes immigrantes.



22 mars 2019

Mise en place d'un comité spécial

Adoption d'une résolution par l'Assemblée des membres pour la **création d'un Comité spécial sur les pouvoirs des syndicats et les mécanismes pour évaluer leur fonction.**

Cette action a été prise pour conseiller la ministre LeBel qui souhaitait obtenir un avis du CIQ sur la question.



25 mars 2019

Adhésion du CIQ à la Déclaration de Montréal sur le développement responsable de l'IA et l'OIIISIAN

À la fin mars, **le Conseil a signé la Déclaration de Montréal pour un développement responsable de l'intelligence artificielle (IA)**, un projet en collaboration avec une diversité d'acteurs publics et privés.

Il s'est de même joint à **l'Observatoire international sur les impacts sociétaux de l'intelligence artificielle et du numérique (OIIISIAN)**, une initiative financée par le gouvernement provincial.

9

CONSULTATIONS

Depuis le 1^{er} avril 2018, le CIQ a exercé son rôle-conseil dévolu par le *Code des professions* à plusieurs occasions.

MINISTRE RESPONSABLE DE L'APPLICATION DES LOIS PROFESSIONNELLES

La ministre a notamment soumis au CIQ pour avis les prévisions budgétaires de l'Office. Elle a par ailleurs invité le Conseil à produire un état de situation sur les processus d'enquête des syndicats visant à fournir une appréciation de ceux-ci et à proposer les meilleures pratiques.

OFFICE DES PROFESSIONS

Le Conseil a également reçu des demandes de consultations de l'Office des professions du Québec (OPQ). Ces demandes portaient sur :

Sujet des demandes	Date
▶ Un projet de Guide explicatif du Règlement sur le rapport annuel d'un ordre professionnel	10 mai 2018
▶ Un projet de lignes directrices en matière de communication électorale	30 août 2018
▶ La planification stratégique 2019-2023 de l'OPQ	30 octobre 2018
▶ Un projet de lignes directrices en matière de gouvernance	5 novembre 2018
▶ Des modifications envisagées au Règlement sur le tableau des ordres professionnels	16 janvier 2019
▶ Un projet de Lettres patentes supplémentaires modifiant les Lettres patentes constituant l'Ordre professionnel des criminologues du Québec	7 février 2019

Faisant suite à des réflexions tenues notamment au comité exécutif, le Conseil a revu son processus de consultation afin de catégoriser rapidement le type de consultation. Selon la nature de la demande reçue, le Conseil a entrepris des consultations ciblées ou élargies de ses membres, et dans d'autres circonstances a fait appel à des experts sur le sujet visé afin de nourrir la réflexion amorcée.

Dans le cas des lignes directrices en matière de gouvernance, le Conseil s'est adjoint les services de Mme Joanne Desjardins, LL.B., MBA, CRHA, ASC, associée de la firme Arsenal Conseils. Un rapport a été produit à l'attention des membres du Conseil. L'Assemblée a résolu d'en transmettre une copie à l'Office des professions du Québec afin de supporter les commentaires émis.

Ces derniers portaient essentiellement sur deux enjeux. D'emblée, le Conseil a souhaité informer l'Office que les lignes directrices semblent offrir un cadre unique de gouvernance. Cette rigidité d'application se traduirait par un investissement important au niveau des ressources. Cela détournerait les ordres de leur mission première, la protection du public. Ainsi, le CIQ a demandé

que ces lignes directrices soient strictement indicatives. Par ailleurs, le Conseil a également souhaité agir relativement à la nature particulière de la présidence d'un ordre décrite dans les lignes directrices, plus spécifiquement en ce qui concerne le rôle de porte-parole.

Également, la planification stratégique de l'Office a nécessité une réflexion approfondie par les membres du comité exécutif. Cette réflexion a été entérinée par l'Assemblée des membres en décembre 2018. Les commentaires formulés portaient essentiellement sur le rôle fondamental de l'Office dans l'approbation du cadre réglementaire des ordres. Le Conseil a demandé à l'OPQ de faire de sa priorité la réduction des délais de traitement des règlements.

Le Conseil a aussi suggéré à l'Office de miser davantage sur la capacité des ordres à agir comme levier d'innovation, ces derniers possédant déjà une expertise en lien avec les fonctions-clés de protection du public et des capacités de veille et d'analyse spécialisées.

En plus de leur fournir des formations de perfectionnement, le Conseil permet, par sa panoplie de services, d'optimiser l'action des ordres et de réduire la charge financière de leurs activités courantes.

ASSURANCES COLLECTIVES

Depuis 2013, le Conseil regroupe plusieurs ordres professionnels afin d'atteindre un nombre d'employés permettant d'obtenir une couverture plus intéressante en matière d'assurances collectives. Par cette collaboration, autant le CIQ que les ordres peuvent maintenir des avantages sociaux intéressants favorisant la rétention de leur personnel tout en leur permettant d'obtenir des services de santé de qualité.



TRANSACTIONS BANCAIRES

Dans la réalisation de leur mission de protection du public, les ordres professionnels transigent régulièrement avec des entreprises de transaction en ligne afin de facturer les membres pour diverses obligations et activités. En 2015, le CIQ a négocié une entente de volume avec Moneris afin de réduire les frais transactionnels liés aux paiements en ligne. Ce tarif préférentiel permet aux ordres professionnels d'optimiser leur gestion financière et de réduire la nécessité d'augmenter la contribution de leurs membres pour assurer le paiement de ces frais.

- Nombre de transactions dans l'entente CIQ-Moneris et d'ordres participants d'avril 2018 à mars 2019.



VOTE ÉLECTRONIQUE

Après plusieurs mois de réflexion et de travail, le CIQ a lancé un service partagé très attendu, celui du vote électronique. Le processus démocratique constitue un pilier du principe de représentation du Conseil d'administration des ordres. Le vote électronique permettra de faciliter l'accès aux membres de l'ordre.

Nombre d'ordres participants

8

REVUE DE PRESSE

Alors que plusieurs ordres choisissent de ne pas se doter d'un service de revue de presse personnalisé, le CIQ leur a offert cette année de s'abonner à une revue de presse centralisée pour un prix modique. Cet outil de veille médiatique et gouvernemental permet aux ordres d'être à jour sur les activités du système professionnel et les grandes nouvelles de la journée au Québec.

Nombre d'ordres participants

9

RÉGIMES COLLECTIFS DE RETRAITE

Afin de réduire les frais de gestion associés aux différents types de régimes de retraites collectifs, le Conseil offre la possibilité d'adhérer à un regroupement afin de mutualiser certains frais et permettre une économie d'échelle.

Nombre d'ordres participants

15

Économie de frais de gestion de

25 à 75%

FORMATIONS

En plus des formations déjà offertes (techniques d'entrevue, processus disciplinaire, gouvernance et éthique, administrateurs d'ordres professionnels, inconduite sexuelle pour les syndicats, gestion ethnoculturelle), quatre formations en ligne de 45 minutes chacune ont vu le jour en 2018-2019 :

Du 1^{er} novembre 2018 au 31 mars 2019

Titre	Nombre d'inscrits
Éthique et gouvernance	798
Gestion ethnoculturelle	1 470
Inconduite sexuelle	1 478
Égalité hommes-femmes	1 213

Nombre d'ordres participants

38

FORMATIONS

Du 1^{er} avril 2018 au 31 mars 2019

25 séances de formation de tout type au total

106 participants à la formation « *Inconduite sexuelle s'adressant aux syndicats* »

5 nouveaux présidents des ordres professionnels ont bénéficié d'une formation spécifique en gouvernance

A. Les comités

COMITÉ DE PLANIFICATION

Nombre de réunions : **1**

Présidé par la vice-présidente du CIQ, M^{me} Danielle Boué, technologue en imagerie médicale.

Le Comité de planification s'est réuni conjointement avec les membres du comité exécutif afin d'établir le plan d'action annuel du Conseil.

Membres

Manon Durivage, Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Martine Lacharité, Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec

Lise Tremblay, Barreau du Québec

COMITÉ DE GOUVERNANCE ET D'ÉTHIQUE

Nombre de réunions : **5**

Présidé par le secrétaire du CIQ, M. Denis Leclerc, psychoéducateur.

Membres

Stéphane Beaulieu, Ordre des psychologues du Québec

Nicolas Le Grand Alary, Barreau du Québec

Manon Poirier, Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec

Marie-Ève St-Laurent, Ordre des sages-femmes du Québec

Jean-Bernard Trudeau, Collège des médecins du Québec

Jocelyn Vachon, Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec

COMITÉ D'AUDIT

Nombre de réunions : **1**

Présidé par M^{me} Geneviève Mottard, comptable professionnelle agréée.

Au cours de la dernière année, le Comité d'audit a analysé et recommandé l'abolition du fonds dédié du CIQ visant à financer les projets spéciaux.

Membre

Alain Crompt, Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec

COMITÉ CONSULTATIF DES FINANCES

Nombre de réunions : **2**

Présidé par le trésorier du CIQ, M. Alain Bernier, technologue professionnel.

Le Comité consultatif des finances a procédé à l'analyse du budget déposé par la direction générale du Conseil.

Ils ont proposé des changements dans les différents postes budgétaires et examiné la formule de contribution des ordres professionnels au financement du CIQ.

Membres

Mélanie Charbonneau, Ordre des comptables professionnels agréés du Québec

Cyrille Cormier, Ordre des ergothérapeutes du Québec

Josée De La Durantaye, Ordre professionnel des diététistes du Québec

Danielle Thibaudeau, Ordre des infirmières et infirmiers du Québec



COMITÉ DES ENJEUX COLLECTIFS

Nombre de réunions : 4

Présidé par la présidente du CIQ, M^{me} Gyslaine Desrosiers, infirmière.

Le Comité des enjeux collectifs a poursuivi son travail dans le dossier de l'intégration des professionnels formés à l'étranger.

Un groupe de travail des dix ordres professionnels les plus touchés par la question de l'intégration professionnelle des immigrants a été créé. Une base de données statistique a été développée et des ateliers de partage d'informations sur les meilleures pratiques des ordres professionnels au niveau de la reconnaissance d'équivalence du diplôme et de la formation ont également été instaurés.

Finalement, le Comité a entamé des travaux sur le virage numérique et son impact pour les ordres professionnels et les professions réglementées.

Membres

Kathy Baig, Ordre des ingénieurs du Québec

Alain Bibeau, Ordre des ergothérapeutes du Québec

Diane Duval, Ordre des hygiénistes dentaires du Québec

Paul-André Gallant, Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec

Manon Lambert, Ordre des pharmaciens du Québec

Doris Lévesque Bourbeau, Ordre professionnel des technologues médicaux du Québec

Gyslaine Quimette, Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Manon Poirier, Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec

B. Les groupes de travail

Afin de réaliser pleinement sa mission, le Conseil met régulièrement sur pied des groupes de travail portant sur des thématiques précises. Cette année, ce sont huit de ces groupes qui ont permis l'avancement de plusieurs importants dossiers. Cette contribution colossale est rendue possible grâce à la participation de plusieurs personnes issues des ordres professionnels ou d'organisations partenaires. Le Conseil tient à les remercier chaleureusement pour leur dévouement et leur disponibilité.

GRUPE DE TRAVAIL DES 10 ORDRES RECEVANT LE PLUS DE DEMANDES DE RECONNAISSANCE

Le groupe de travail a commenté l'analyse statistique 2016-2017 et effectué un sondage auprès des 10 ordres recevant le plus de demandes de reconnaissances des professionnels formés à l'étranger afin de broser un portrait statistique complet.

Il a également participé aux discussions sur l'enquête sur le décrochage des candidats diplômés hors Québec du processus de reconnaissance complète d'équivalences de diplôme et de formation à la suite d'une décision de reconnaissance partielle par un ordre professionnel.

Nombre
de réunions

3

GRUPE DE TRAVAIL SUR L'IMPLANTATION DU VOTE ÉLECTRONIQUE

Le groupe de travail a notamment procédé à l'analyse des appels d'offres et au choix de l'auditeur indépendant en vue de la création d'une plateforme sur le vote électronique au sein des ordres professionnels. Il a également accepté la grille d'audit et contribué à l'établissement de la phase 1 du projet.

Ce groupe a déterminé les fonctionnalités communes à tous les ordres et assisté le paramétrage initial de la plateforme. Cette étape était essentielle afin d'obtenir une réduction des coûts pour chaque ordre grâce à l'effet de volume.

Nombre
de réunions

5

GRUPE DE TRAVAIL D'EXPERTS SUR LE VOTE ÉLECTRONIQUE

Le groupe de travail procède notamment à l'identification des exigences réglementaires requises en vue d'assurer la sécurité, le secret et l'intégrité du vote électronique dans le but de produire un mémoire sur les exigences légales afférentes au vote électronique.

L'outil produit permettra de faciliter la sélection d'une plateforme technologique pour les ordres voulant passer à l'élection numérique.

Nombre
de réunions

2

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE TRAITEMENT RÉGLEMENTAIRE

Le groupe de travail a notamment identifié des problèmes liés au traitement réglementaire et propose des pistes de solutions qui touchent les fondements mêmes de la réglementation et permettraient d'accélérer le processus.

Ces solutions devront être réalisables, innovantes et utiles pour les ordres professionnels et les autres décideurs concernés.

Nombre
de réunions

2

GRUPE DE TRAVAIL SUR LE GUIDE D'APPLICATION DU RAPPORT ANNUEL

Faisant suite à la consultation des ordres par l'Office des professions sur le Guide d'application du Règlement sur le rapport annuel d'un ordre, le groupe s'est réuni afin de discuter et de faire l'analyse des différents éléments contenus dans le guide.

Les recommandations issues de ce groupe ont été traitées par le Comité exécutif du CIQ.

Nombre
de réunions

1

GRUPE DE TRAVAIL - IMPLANTATION DE LA LOI 11

Le groupe de travail sur l'implantation de la Loi 11 a notamment identifié des éléments pouvant être communs afin de partager des outils au sein des ordres professionnels. Ces démarches visaient à réduire la charge d'implantation de la Loi 11 par la mise en commun de l'expertise de différents gestionnaires des ordres.

Des modèles ont été proposés dans le but de réaliser un Recueil des politiques des ordres, soit la Déclaration de service aux citoyens, la Politique sur la rémunération globale, la Politique de l'AGA et la Charte comptable.

Nombre
de réunions

5

GRUPE DE TRAVAIL DES SYNDICS - ACTIVITÉ SUR L'INCONDUITE SEXUELLE

Le groupe de travail a notamment déterminé les objectifs... d'apprentissage en vue de développer une formation sur l'inconduite sexuelle s'adressant aux syndics des ordres professionnels.

L'activité s'est déroulée le 16 novembre 2018 et a été un succès recevant même une couverture médiatique.

Nombre
de réunions

3

GRUPE DE TRAVAIL DES SYNDICS SUR LA PUBLICITÉ DES PROFESSIONNELS

Dans le contexte des nouvelles technologies, le groupe de travail procède à l'analyse des enjeux relatifs à la publicité des professionnels et développe un outil pratique pour les syndics à ce sujet.

Cet outil sera disponible dans la prochaine année financière.

Nombre
de réunions

1

COMITÉ THÉMATIQUE DU 8^e CONGRÈS DU CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC

Les membres du comité thématique ont notamment déterminé le thème central du congrès. Ils ont recruté les formateurs, déterminé les thématiques et les objectifs des ateliers et des conférences.

Ils sont les principaux architectes de la mise en œuvre d'une toute nouvelle formule pour ce 8^e Congrès.

Nombre
de réunions

5



C. Les forums

FORUM DES PRÉSIDENTS | Nombre de réunions : 2

1^{ère} réunion

Retour sur la présence des représentants de l'Office des professions du Québec lors de la dernière assemblée des membres du CIQ.	Discussions du rôle des présidents et présidentes à temps partiel dans les ordres professionnels et de la possibilité de tenir un Forum conjoint présidents et directions générales.	Présentation de Qualifications Québec portant sur la reconnaissance des compétences dans l'ensemble du Québec.
--	--	--

2^e réunion

Exposé des représentants de la firme CAMDEN au sujet de l'image de marque du CIQ.	Sujets discutés : enjeux de gouvernance touchant la relation entre la présidence du conseil d'administration et la direction générale d'un ordre professionnel avec Mme Joanne Desjardins d'Arsenal conseils, consultations de l'Office des professions notamment sur le Plan stratégique et les lignes directrices en matière de gouvernance.
---	--

FORUM DES DIRECTIONS GÉNÉRALES | Nombre de réunions : 3

Priorisation de 5 nouveaux services partagés afin de permettre aux ordres professionnels des économies d'échelle.	Analyse de la firme qui répondrait aux critères de qualité et de fiabilité des ordres professionnels au sujet du vote électronique. Choix final : ScytI
Décision du CIQ de participer financièrement au projet de développement de la plateforme du vote électronique afin de limiter l'impact financier sur les ordres et de permettre un plus grand volume d'adhésion.	Création d'un nouveau groupe de travail sur l'implantation de la Loi 11 pour partager les pratiques en cours et développer des outils de gestion afin de répondre aux obligations des ordres professionnels. Sélection de modèles de documents en vue de constituer un Recueil des politiques des ordres.
	Transmission aux membres du lancement de 4 nouvelles formations en ligne du CIQ afin de répondre aux critères du <i>Code des professions</i> . Offre aux ordres, pour un temps limité, d'un forfait à 500\$ par formation pour leurs administrateurs élus, leurs employés et leurs membres de comités.

FORUM DES SYNDICS | Nombre de réunions : 3

Obligation par le <i>Code des professions</i> pour certains membres des ordres professionnels de suivre des formations notamment en ce qui concerne les actes dérogatoires visés à l'article 59.1, formation des membres sur l'inconduite sexuelle s'adressant aux syndicats, syndicats adjoints et correspondants.	Quelques sujets abordés : la publicité des professionnels à l'ère des réseaux sociaux, les sanctions disciplinaires, l'état de la jurisprudence, la formation sur l'inconduite sexuelle, les impacts du projet de loi n°107, les indicateurs de gestion et la formation en enquête.
---	---



FORUM DES SECRÉTAIRES DE CONSEIL DE DISCIPLINE | Nombre de réunions : 1

Rencontre avec M^e Marie-Josée Corriveau, présidente en chef du Bureau des présidents des conseils de discipline des ordres professionnels.

FORUM DE L'INSPECTION PROFESSIONNELLE | Nombre de réunions : 3

Sujets discutés : programme de surveillance de l'exercice de la profession, visites d'établissement et inspections de milieux en plus de pistes de réflexion quant à l'impact du numérique sur la pratique des professions au Québec.

FORUM DES CONSEILLERS JURIDIQUES | Nombre de réunions : 2

1^{ère} réunion

Réflexions sur la question du traitement réglementaire et des règlements encadrant le système professionnel : échanges entre les membres et les représentants de l'OPQ sur le processus réglementaire découlant du *Code des professions* et des autres lois professionnelles afin d'identifier les problèmes rencontrés par les ordres dans le cadre des différents processus en vigueur.

2^e réunion

Discussions autour du dossier de l'avance de fonds puisqu'une vingtaine d'ordres professionnels autorise des avances d'honoraires ou de débours dans leur code de déontologie sans avoir adopté un règlement encadrant la détention de sommes ni un règlement déterminant la procédure d'indemnisation.

Échanges à propos du règlement sur les normes d'éthique et de déontologie des administrateurs du Conseil d'administration d'un ordre professionnel, de la collecte de données sur le genre, de la veille législative et jurisprudentielle, ainsi que sur le partage de bonnes pratiques et d'outils.

NOUVEAU

FORUM DE L'ADMISSION | Nombre de réunions : 1

Discussions portant sur des travaux au sujet de la reconnaissance des diplômes des personnes immigrantes, des permis temporaires, restrictifs, restrictifs temporaires et des autorisations spéciales.

Échanges sur l'étude du commissaire des examens pour l'obtention d'un permis, sur le nouvel examen de français de l'OQLF, du statut d'immigration des personnes formées à l'étranger (PFÉ) et des frais de scolarité, ainsi que sur le partage des bonnes pratiques.

Prix du CIQ 2018 : Denis Marsolais



M^{me} Gyslaine Desrosiers, présidente du CIQ (gauche), M^e Denis Marsolais, notaire et récipiendaire 2018 du Prix du CIQ (centre), ainsi que M. Denis Dubois, président et chef de l'exploitation de Desjardins, groupe d'assurances générales (droite).

Pour 2018, le Prix a été remis le 18 mai dernier à **M^e Denis Marsolais**, notaire émérite, devenant le **29^e lauréat** de cette reconnaissance.

Le Prix du CIQ, la plus haute distinction décernée par le Conseil, honore chaque année le parcours extraordinaire d'un professionnel ou d'une professionnelle. Cette personne s'est démarquée par ses contributions à son ordre d'appartenance, au développement et au rayonnement de sa profession ainsi que par son engagement social et ses réalisations à l'étranger.

Dès ses débuts dans le domaine notarial, M^e Marsolais s'est impliqué activement dans son ordre professionnel. Maintenant la confiance de ses pairs, il agit comme président de la Chambre des notaires du Québec de 1996 à 2009. Durant ses nombreuses années à la présidence, il s'est engagé à bonifier de nombreux projets de loi au bénéfice de la population du Québec. Mentionnons, entre autres, sa participation au projet de loi 50 modifiant le Code civil ou à l'avant-projet de loi sur la carte santé du Québec.

Ses actions seront à l'origine de plusieurs réformes d'envergure, dont celle du droit de la famille permettant l'union civile des conjoints de même sexe et l'évolution de la médiation familiale. Une autre des réalisations d'importance du notaire passionné est la mise en place de Notarius Inc., filiale technologique de la Chambre des notaires du Québec. Ajoutons également sa participation dans la création du Registre des consentements au don d'organes et de tissus en collaboration avec Transplant Québec et le ministère de la Santé et des Services sociaux.



Après près de 15 ans à s'investir dans le monde professionnel, Denis Marsolais se tourne vers la haute fonction publique québécoise. En 2009, il devient sous-ministre en titre et sous-procureur général au ministère de la Justice, le premier notaire à occuper cette fonction réputée. Depuis, il a occupé plusieurs postes au sein du gouvernement avant qu'il soit nommé, en 2017, par le premier ministre Philippe Couillard à titre de conseiller spécial au Conseil exécutif pour la gestion des enjeux relatifs à l'arrêt « *Jordan* ».

Comme un défi n'attend pas l'autre, le récipiendaire du Prix du CIQ a été envoyé sur une nouvelle affectation, celle de Curateur public, depuis le 18 juin dernier. Ce poste touche directement les régimes de protection, un élément au cœur de la profession notariale. C'est donc pour l'ensemble de la carrière de M^e Marsolais qu'il est récompensé par ses pairs représentés par le CIQ. Il a toujours fait de l'accessibilité des services professionnels et du système judiciaire sa mission première. Il a contribué à rapprocher le système professionnel du grand public en l'adaptant à la réalité d'aujourd'hui.

Le jury de sélection 2018 était composé de :

- **M. Denis Pelletier**, physiothérapeute, président du jury;
- **M^{me} Micheline Bouchard**, ingénieure (lauréate du Prix du CIQ 2012);
- **M. Richard LaHaye**, évaluateur agréé, président de l'Ordre des évaluateurs agréés du Québec;
- **M^{me} Danielle Pilette**, urbaniste, déléguée de l'Ordre des urbanistes du Québec;
- **M^{me} Renée Verville**.



L'ŒUVRE

Le Prix du CIQ est symbolisé par une médaille en argent massif. La production de l'œuvre bénéficie d'une commandite de prestige, celle de La Personnelle, assurances générales, une entité du Mouvement Desjardins.

Mérite du CIQ

Les Mérite du CIQ sont décernés à des professionnels émérites sur recommandation de leur ordre professionnel respectif. **Les récipiendaires d'un Mérite du CIQ en 2018-2019 sont :**



Josée Rioux,
criminologue



Harry Timmermans,
psychologue



Guy Dugré,
denturologiste



Marie-Christine Anctil,
pharmacienne



Joanne Léveillé,
urbaniste



Nathalie Massé,
arpenteuse-géomètre



Louise Tremblay,
ergothérapeute



David O. Hayes,
chiropraticien



Joël Thériault,
technologue professionnel



René Mongeau,
agronome



Marie-Pierre Caouette,
orthophoniste



Carolle Lavallée,
physiothérapeute



Richard Bourassa,
médecin vétérinaire



Julie E. Dorval,
acupunctrice



Cécile Michaud,
infirmière



André Phaneuf,
dentiste



Daniel Forthomme,
optométriste



Martin Beaumont,
inhalothérapeute



Louise Hébert,
hygiéniste dentaire



Marie-Hélène Leblanc,
médecin



Bernard Deschênes,
psychoéducateur



Francine Fortin,
évaluatrice agréée



Danielle Miousse,
chimiste

Mérite ayant été remis au début de la période, avant la réalisation des entrevues avec les récipiendaires :

Gilles Demers, notaire (à titre posthume)

Alain Dugal, comptable professionnel agréé

Manon Lessard, technologue en imagerie médicale

Louis Martin, huissier de justice

Émilie Brulé, technicienne dentaire

Laurent Matte, conseiller d'orientation

Sylvain Picard, technologiste médical

Lise Boucher, infirmière auxiliaire

Madeleine Beaudry, travailleuse sociale

Geneviève Dubé, diététiste



L'ŒUVRE

L'œuvre qui symbolise le Mérite du CIQ est une médaille en bronze. La production des œuvres et leur remise ont bénéficié d'une commandite de prestige, celle de La Personnelle, assurances générales, une entité du Mouvement Desjardins.

Aux membres du **CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC**

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 mars 2019, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris de résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

INFORMATIONS AUTRES QUE LES ÉTATS FINANCIERS ET LE RAPPORT DE L'AUDITEUR SUR CES ÉTATS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel de l'organisme, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière:
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 9 mai 2019

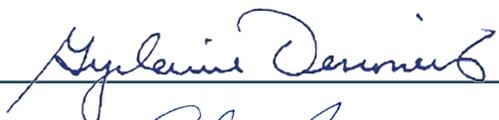
BILAN

AU 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	505,889	698,579
Comptes clients et autres créances - note 3	50,316	10,368
Frais payés d'avance	102,157	16,907
Total	658,362	725,854
IMMOBILISATIONS - NOTE 4		
	136,228	25,179
Total	794,590	751,033
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	294,625	131,867
Revenus perçus d'avance - note 6	12,676	24,114
Apports reportés - note 7	102,667	-
Total	409,968	155,981
ACTIF NET		
AFFECTÉ - Financement de projets spéciaux	-	57,562
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	136,228	25,179
NON AFFECTÉ	248,394	512,311
Total	384,622	595,052
TOTAL	794,590	751,033

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____, administrateur


 _____, administrateur

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	Financement de projets spéciaux	Investi en mobilisation	Non affecté	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	57,562	25,179	512,311	595,052	437,087
Excédent (Insuffisance) des produits sur les charges	-	(18,372)	(192,058)	(210,430)	157,965
Investissement en immobilisations	-	129,421	(129,421)	-	-
Affectation interne - note 8	(57,562)	-	57,562	-	-
SOLDE À LA FIN	-	136,228	248,394	384,622	595,052

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Contributions des ordres -Annexe A	1,049,230	1,049,230
Inscriptions, formations et activités -Annexe B	232,288	115,335
Prix et Mérite du CIQ -Annexe C	43,739	30,890
Subvention MIDI -Annexe E	64,163	-
Colloque des dirigeants des ordres	-	328,748
Commandite regroupement assurances collectives	44,550	40,137
Autres produits -services partagés	74,772	-
Intérêts	12,428	8,783
TOTAL DES PRODUITS	1,521,170	1,573,123

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

16

RÉSULTATS

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
CHARGES		
Salaires et charges sociales	598,759	544,418
Ressources externes	-	7,204
Inscriptions, formations et activités - Annexe B	348,756	99,399
Prix et Mérite du CIQ - Annexe C	43,739	30,890
Mandats particuliers - Annexe D	192,690	93,586
Subvention MIDI - Annexe E	64,163	-
Colloque des dirigeants des ordres	-	272,634
Formation du personnel	11,622	9,253
Allocations - Président	45,185	37,000
Allocations - Comité exécutif	28,416	28,416
Frais de représentation	12,603	10,065
Frais de déplacement	6,465	7,311
Réunions	68,957	53,987
Loyer, électricité, taxes	95,569	93,940
Assurances	4,773	5,148
Technologie de l'information	39,987	31,232
Papeterie, imprimerie, timbres	10,359	8,417
Fournitures et frais de bureau	13,516	8,131
Honoraires	18,890	31,752
Publications et promotion	25,799	32,801
Aménagement des locaux	8,208	-
Autres charges - services partagés	74,772	-
Amortissement de l'actif incorporel	2,000	-
Amortissement des immobilisations corporelles	16,372	9,574
TOTAL DES CHARGES	1,731,600	1,415,158
EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR LES CHARGES	(210,430)	157,965

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

FLUX DE TRÉSORERIE

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(210,430)	157,965
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement de l'actif incorporel	2,000	-
Amortissement des immobilisations incorporelles	16,372	9,574
	(192,058)	167,539
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(39,948)	14,032
Frais payés d'avance	(85,250)	52,024
Créditeurs	162,758	(18,276)
Revenus perçus d'avance	(11,438)	(31,830)
Apports reportés	102,667	-
	128,789	15,950
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	(63,269)	183,489
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(129,421)	(7,835)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(192,690)	175,654
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de la période	698,579	522,925
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	505,889	698,579
Représentée par : Encaisse	505,889	698,579

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

1. FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

Le Conseil interprofessionnel du Québec est une personne morale sans but lucratif constitué par le Code des professions (L.R.Q., chapitre C-26).

Le Conseil est la voie collective des 46 ordres professionnels du Québec et il agit à titre d'organisme conseil auprès du gouvernement du Québec, tel que décrit par le Code des professions. Il favorise la concertation et les services entre les ordres. Il promeut l'excellence des services professionnels et la protection du public.

2. MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits de contributions sont comptabilisés sur les périodes couvertes par le service.

Les revenus d'inscription, formation et d'activités, la commandite et le colloque des dirigeants des ordres sont constatés à titre de produits lorsque les activités ont lieu.

Les revenus de placements sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et l'encaisse placement affaire qui est encaissable en tout temps.

2. MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement dégressif aux taux annuels indiqués ci-dessous.

	Taux
Mobilier et équipement	20 %
Équipement informatique	30 %
Amélioration locative (méthode linéaire)	durée du bail

Actifs incorporels

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût et sont amortis en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels indiqués ci-dessous.

	Taux
Site internet	3 ans

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale. Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquentement au coût après amortissement se composent de l'encaisse, de l'encaisse placement affaire et des comptes clients et autres créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et des revenus perçus d'avance.

3. COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2019	2018
	\$	\$
Comptes clients à recevoir	18,153	460
Taxes à la consommation à recevoir	32,163	9,908
	50,316	10,368

4. IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Immobilisations corporelles				
Mobilier et équipement	133,972	91,813	42,159	6,817
Amélioration locative	66,264	4,734	61,530	-
Équipement informatique	37,272	14,733	22,539	18,362
	237,508	111,280	126,228	25,179
Actif incorporel				
Site internet	12,000	2,000	10,000	-
	249,508	113,280	136,228	25,179

5. CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	206,895	74,164
Salaires et vacances à payer	51,210	32,603
Sommes à remettre à l'État	23,145	15,493
Cotisations - Fonds de pension à payer	13,375	9,607
	294,625	131,867

6. REVENUS PERÇUS D'AVANCE

Les revenus perçus d'avance sont composés de commandites et d'inscriptions reçues pour des activités qui seront réalisées au courant du prochain exercice.

	2019	2018
	\$	\$
Inscriptions perçues d'avance	6,956	21,155
Commandites perçues d'avance	5,720	2,959
	12,676	24,114

7. APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice, considérées et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

Solde 31 mars 2018	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31 mars 2019
\$	\$	\$	\$

Subvention MIDI

Projet reconnaissance des compétences	-	166,830	64,163	102,667
---------------------------------------	---	---------	--------	---------

8. AFFECTATION INTERNE

Le 5 décembre 2014, l'assemblée des membres a résolu de créer une affectation interne dont l'objet est d'accumuler des sommes permettant d'effectuer les dépenses futures prévues par l'organisme pour le financement de projets spéciaux. Cette affectation interne sera augmentée annuellement, à moins d'avis contraire, par le produit de la Commandite regroupement assurances collectives.

Au cours de l'exercice se terminant le 31 mars 2019, l'assemblée des membres a résolu d'abolir le fonds dédié au financement de projets spéciaux.

9. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme échéant en février 2026 à verser un loyer global résiduel de 946 774 \$ incluant les frais d'opération et de taxes, pour ses espaces à bureaux.

De plus, l'organisme s'est engagé en vertu d'un bail à long terme échéant en juillet 2024 à verser un loyer global résiduel de 36 267 \$ pour un photocopieur.

Les paiements minimums exigibles au cours des prochains exercices sont les suivants :

	Locaux	Équipement	Total
	\$	\$	\$
2020	126,974	6,800	133,774
2021	135,671	6,800	142,471
2022	135,671	6,800	142,471
2023	136,146	6,800	142,946
2024	141,364	6,800	148,164
2025	141,364	2,267	143,631
2026	129,584	-	129,584
	946,774	36,267	983,041

19

ANNEXES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DES ORDRES

2019

2018

	\$	\$
LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC regroupe 46 ordres professionnels	Contribution de base	Contribution de base
Acupuncteurs	8,424	8,424
Administrateurs agréés	10,810	10,810
Agronomes	19,983	19,983
Architectes	21,614	21,614
Arpenteurs-géomètres	9,369	9,369
Audioprothésistes	5,063	5,063
Avocats	50,547	50,547
Chimistes	19,191	19,191
Chiropraticiens	10,830	10,830
Comptables professionnels agréés	55,560	55,560
Conseillers et conseillères d'orientation	16,890	16,890
Conseillers en ressources humaines agréés	35,636	35,636
Criminologues	8,529	8,529
Dentistes	26,159	26,159
Denturologistes	8,840	8,840
Diététistes	19,706	19,706
Ergothérapeutes	26,420	26,420
Évaluateurs agréés	9,320	9,320
Géologues	8,807	8,807
Huissiers de justice	5,301	5,301
Hygiénistes dentaires	29,405	29,405
Infirmières et infirmiers	70,335	70,335
Infirmières et infirmiers auxiliaires	51,592	51,592
Ingénieurs	65,552	65,552
Solde à reporter	593,883	593,883

19

ANNEXES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

ANNEXE A - CONTRIBUTIONS DES ORDRES (suite)

2019

2018

	\$	\$
LE CONSEIL INTERPROFESSIONNEL DU QUÉBEC regroupe 46 ordres professionnels	Contribution de base	Contribution de base
Solde à reporter	593,883	593,883
Ingénieurs forestiers	14,058	14,058
Inhalothérapeutes	23,191	23,191
Médecins	49,112	49,112
Médecins vétérinaires	16,890	16,890
Notaires	21,884	21,884
Opticiens d'ordonnances	14,073	14,073
Optométristes	11,602	11,602
Orthophonistes et audiologistes	18,988	18,988
Pharmaciens	34,350	34,350
Physiothérapie	31,856	31,856
Podiatres	3,948	3,948
Psychoéducateurs et psychoéducatrices	24,350	24,350
Psychologues	33,518	33,518
Sages-femmes	3,935	3,935
Sexologues	6,734	6,734
Techniciennes et techniciens dentaires	5,823	5,823
Technologistes médicaux	24,987	24,987
Technologues professionnels	21,475	21,475
Technologues en imagerie médicale, en radio oncologie et en électrophysiologie médicale	29,522	29,522
Traducteurs, terminologues et interprètes agréés	14,969	14,969
Travailleurs sociaux et thérapeutes conjugaux et familiaux	39,777	39,777
Urbanistes	10,305	10,305
	1,049,230	1,049,230

ANNEXE B - INSCRIPTIONS, FORMATIONS ET ACTIVITÉS**2019****2018**

	\$	\$
PRODUITS		
Inscriptions - Membres-conseils de discipline	22,840	15,975
Inscriptions - Formation administrateurs des ordres	42,840	34,390
Inscriptions - Formation inspection professionnelle	28,210	14,070
Inscriptions - Formation syndics	29,178	40,900
Inscriptions - Formation gestion ethnoculturelle	25,500	10,000
Inscriptions - Formation Présidence des ordres	2,295	-
Inscriptions - Formation inconduite sexuelle	800	-
Inscriptions - Formations en ligne	80,625	-
	232,288	115,335
CHARGES		
Formation membres-conseils discipline	16,998	15,169
Formation administrateurs des ordres	33,068	30,598
Formation inspection professionnelle	16,025	14,362
Formation syndics	32,504	31,322
Formation gestion ethnoculturelle	22,289	7,948
Formation Présidence des ordres	3,744	-
Formation inconduite sexuelle	600	-
Frais d'organisation et de conception des formations	223,528	-
	348,756	99,399

19

ANNEXES

EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2019

ANNEXE C - PRIX ET MÉRITE DU CIQ

2019

2018

\$

\$

PRODUITS

Convention La Personnelle

Certificats/encadrements/impression	914	1,406
Médailles coffrets	-	3,800
Réception annuelle	20,391	16,584
Publicité	6,214	4,175
Remises Mérites du CIQ	16,220	4,925
	43,739	30,890

CHARGES

Convention La Personnelle

Certificats/encadrements/impression	914	1,406
Médailles coffrets	-	3,800
Réception annuelle	20,391	16,584
Publicité	6,214	4,175
Remises Mérites du CIQ	16,220	4,925
	43,739	30,890

ANNEXE D - MANDATS PARTICULIERS	2019	2018
	\$	\$
LÉGISLATION, RÉGLEMENTATION ET POLITIQUES		
Lois d'accès à l'information	-	419
Mobilité professionnelle et immigration	-	550
Honoraires d'activités stratégiques	18,501	6,903
Dossiers spécifiques - Observatoire	-	6,818
Autres	15,651	665
	34,152	15,355
PROJETS PLANIFIÉS		
Image de marque	35,500	-
Statistiques annuelles	11,947	-
Vote électronique	30,228	-
Refonte site Web	26,078	-
Communications	28,052	27,783
Enjeu Intégration professionnelle des personnes immigrantes	26,733	42,548
Projet tableau de bord	-	7,900
	158,538	78,231
TOTALES CHARGES - ACTIVITÉS PARTICULIÈRES ET PLAN STRATÉGIQUE	192,690	93,586

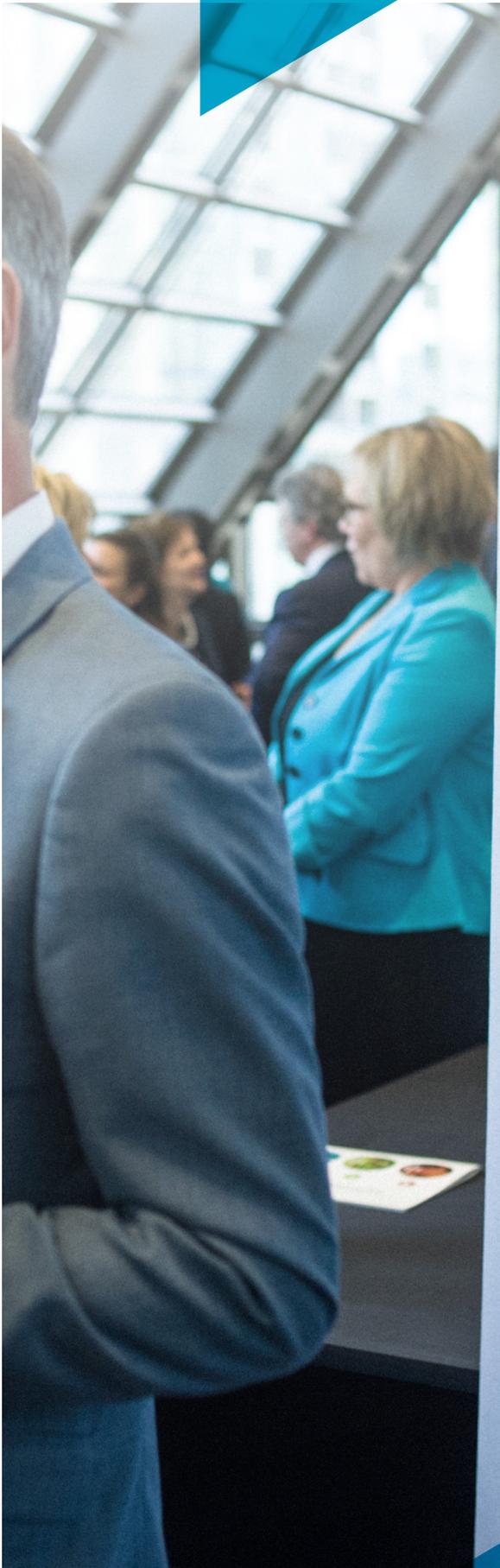
ANNEXE E - SUBVENTION OU MIDI - PROJET RECONNAISSANCE DES COMPÉTENCES

2019

2018

	\$	\$
PRODUITS - Subvention - note 7	64,163	-
CHARGES		
Certificats/encadrements/impression	64,163	-
	-	-





Conseil
interprofessionnel
du Québec

LA VOIX COLLECTIVE
DES ORDRES
PROFESSIONNELS

550, rue Sherbrooke Ouest
Tour Ouest, bureau 2050
Montréal (Québec) H3A 1B9
Tél. : 514 288-3574
Télec. : 514 288-3580
courrier@professions-quebec.org
www.professions-quebec.org



Dépôt légal - bibliothèque et archives nationales du Québec, 2019
Dépôt légal - bibliothèque et archives du Canada, 2019
ISBN: 978-2-920350-47-2

